



L'ACCOLADE

CONSEIL SUPRÊME *des Chevaliers de Colomb*

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB ♦ 1, COLUMBUS PLAZA NEW HAVEN, CT 06510-3326 USA

POUR FORTIFIER L'ESPÉRANCE DANS LE MONDE



Les Députés d'État se réunissent pour leur rencontre semestrielle

Représentant les 72 juridictions de l'Ordre, les Députés d'État des Chevaliers de Colomb sont arrivés jeudi, le 17 novembre, à Nashville, au Tennessee, pour leur traditionnelle rencontre semestrielle. Dans la foulée de la rencontre du mois de juin dernier durant laquelle les Secrétaires d'État avaient été invités, afin de mettre l'accent sur l'importance du travail d'équipe et la collaboration au sein du Conseil d'État, la rencontre qui se déroulait du 17 au 20 novembre entrecoupait celle des Aumôniers d'État,

VOIR **DÉPUTÉS D'ÉTAT**, EN PAGE 4

Les Aumôniers se sont retrouvés à Nashville pour leur rencontre semestrielle

Les Aumôniers d'État provenant de plus de 50 juridictions des Chevaliers de Colomb se sont déplacés à Nashville, au Tennessee, afin de participer à des journées de rencontres pour discuter de la formation spirituelle des membres de l'Ordre. La première rencontre de ce type s'était déroulée en mars dernier à New Haven, au Connecticut. On y avait alors insisté sur une emphase renouvelée envers le rôle de l'Aumônier au sein des Chevaliers.

La rencontre du mois de novembre coïncidait avec la rencontre de mi-année des Députés d'État qui se déroulait entre le 17 et le 20 novembre. Elle avait notamment pour objectif de favoriser la fraternité et une collaboration accrue

VOIR **AUMÔNIERS**, EN PAGE 5



Une source d'inspiration

Une équipe de soccer formée par des joueurs haïtiens amputés effectue une tournée aux États-Unis

Lorsque, en 2010, les Chevaliers de Colomb et le Projet Medishare ont mis sur pied le programme « Guérir les enfants d'Haïti », une initiative visant à fournir gratuitement des prothèses et des soins de physiothérapie à chaque enfant qui avait perdu un membre suite au séisme survenu en Haïti, il s'agissait d'offrir la mobilité à la prochaine génération d'Haïtiens.

Dans la foulée de cette initiative, les Chevaliers de Colomb et le Projet Medishare collaboraient de nouveau, entre le 17 et le 27 octobre derniers, pour présenter le potentiel illimité de ces jeunes Haïtiens. C'est ainsi que les deux organismes parrainaient l'équipe Zaryen, laquelle est formée d'amputés et a été fondée par le premier bénéficiaire de prothèses, par l'entremise du

VOIR **INSPIRATION**, EN PAGE 7

« NOURRIR LES FAMILLES »

La faim n'est pas un phénomène saisonnier. Alors que l'économie chancelle et que le chômage ne montre aucun signe de fléchissement, nombreuses sont les personnes qui doivent fonctionner avec un estomac vide. Par chance, notre programme « Nourrir les familles » nous permet, en tant que Chevaliers de Colomb, d'offrir de l'aide.

Les Conseils devraient notamment se concentrer sur leurs activités locales, comme par exemple les banques alimentaires paroissiales, les banques alimentaires communautaires et les soupes populaires. Ils peuvent recueillir des denrées non périssables durant les célébrations dominicales. Plusieurs épicerias permettent également aux organismes comme les Chevaliers de Colomb de recueillir des aliments devant leurs établissements. Le secret, c'est de le demander – et de procéder en respectant les règles édictées par la direction de l'établissement. Évidemment, l'objectif est de permettre aux banques alimentaires d'être bien approvisionnées en tout temps. Les Conseils peuvent également se procurer, ou obtenir grâce à des dons, suffisamment de nourriture pour préparer un repas dans le local d'une soupe populaire ou à la salle paroissiale. Chemin faisant, ils réalisent ce que les Chevaliers font de mieux – c'est-à-dire se retrousser les manches et veiller eux-mêmes à la préparation et au service du repas.

Enfin, en examinant toutes les raisons qui font en sorte que vous êtes reconnaissants en ce Noël, souvenez-vous des personnes qui sont moins fortunées que vous. Faites la promesse que les Chevaliers de Colomb tendront la main aux personnes moins nanties, en organisant un programme « Nourrir les familles » durant le temps des Fêtes qui se poursuivra par la suite. Planifiez dès maintenant une activité dans le cadre du programme « 40 conserves pour le Carême ». Pour en savoir davantage à ce propos, rendez-vous dans la section des « Activités communautaires » du site www.kofc.org.

Afin d'inciter les Conseils à organiser de tels programmes de bénévolat, le Bureau suprême considérera l'organisation d'un programme « Nourrir les familles » comme remplissant toutes les conditions dans la catégorie des quatre activités familiales qui rendent éligibles au Prix colombien. Pour y avoir ainsi droit, les Conseils doivent cependant rencontrer certaines conditions, remplir et acheminer le formulaire de rapport du programme « Nourrir les familles ». Vous devez également présenter avec précision le programme « Nourrir les familles » de votre Conseil sur le formulaire de demande du Prix



Seth Conrad, âgé de 10 ans, qui est membre du Cercle 5253 Father Richard Swolek's Army de Omaha place une boîte de nourriture derrière une voiture pour une livraison. Les Écuycers ont travaillé conjointement avec les écoles secondaires de la région de Omaha pour livrer 1300 paniers avant Noël l'année dernière. Les livraisons étaient précédées d'une messe et d'un petit-déjeuner pour tous les bénévoles.

colombien (qui doit être soumis avant le 30 juin 2012) et comptabiliser toutes les sommes récoltées et les heures de bénévolat consacrées dans le rapport annuel des activités fraternelles (à remettre avant le 31 janvier 2012). Vous pouvez facilement trouver ces formulaires à l'adresse suivante : www.kofc.org/forms. Pour toute information supplémentaire, contactez Jason Porrello, directeur du programme « Nourrir les familles » au (203)752-4571 ou à l'adresse électronique suivante : Jason.porrello@kofc.org.

Pour que votre Conseil remplisse toutes les conditions nécessaires au niveau de la catégorie des activités familiales pour être éligible au Prix colombien, vous devez parrainer des activités avec la paroisse locale afin de collecter au moins 455 kilogrammes de nourriture qui seront offertes à la banque alimentaire locale ou paroissiale. De plus, les membres de votre Conseil doivent participer pour un minimum de 100 heures à la préparation, à la distribution ou au service de repas pour des personnes dans le besoin.

Des manteaux pour les enfants

L'hiver a sévit tôt dans plusieurs régions d'Amérique du Nord. Grâce au programme « Des manteaux pour les enfants » des Chevaliers de Colomb, plus de 17 000 jeunes seront bien vêtus lorsque le temps froid frappera leur région.

En date du 7 novembre, des Conseils locaux et des Conseils d'État des Chevaliers de Colomb se sont procurés près de 20 000 manteaux pour en effectuer la distribution à des enfants dans le besoin. En ajoutant ce nombre aux 5 500 manteaux que le Conseil suprême s'est procuré pour sa propre distribution, le présent hiver s'avèrera le plus généreux des quatre années d'existence du programme.

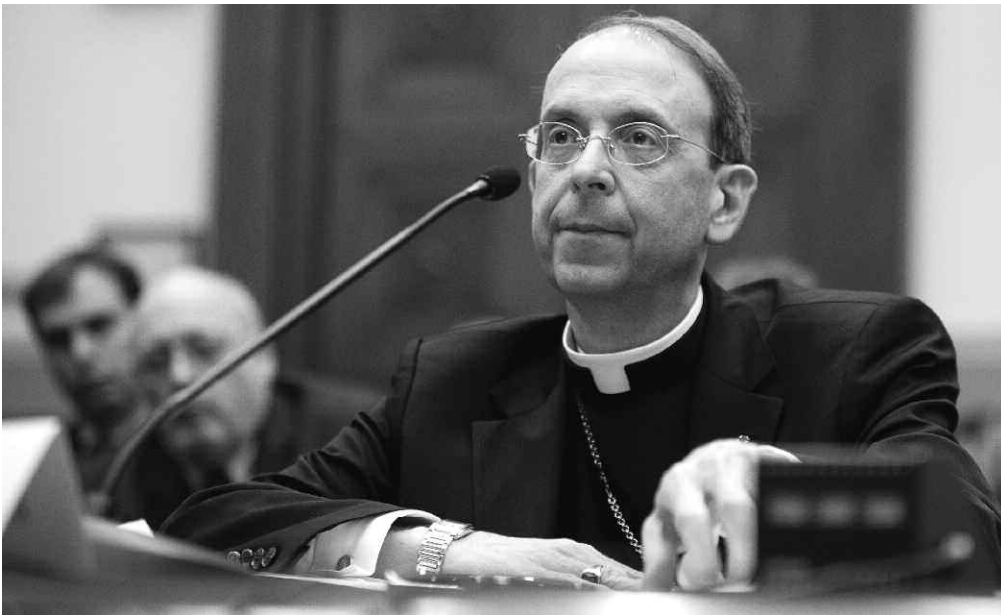
La première distribution de l'année a été par-

rainée à la fin du mois d'octobre par le Conseil 10085 Père Jean Célestin et les écoles catholiques de Slave Lake, en Alberta, où les Chevaliers ont distribué 144 manteaux, dont plusieurs étaient destinés aux familles de la communauté qui ont tout perdu dans l'incendie qui a causé pour environ 700 millions de dollars de dommages en mai dernier.

À ce jour, des distributions importantes variant de 300 à 500 manteaux sont prévues pour les régions de Scranton, en Pennsylvanie; de New Bedford, au Massachusetts; d'Alamosa, au Colorado; et de Vancouver, en Colombie-Britannique. Cependant, partout en Amérique du Nord, des centaines de commandes moins volumineuses ont été placées,

dont l'option la plus populaire est celle d'un carton de manteaux pour garçons et un carton pour filles.

Il n'est jamais trop tard pour que votre Conseil effectue une commande de manteaux et ainsi participer à ce programme. Que votre région ait connu des températures hivernales ou non, de nombreuses journées froides sont à venir. Aidez les rendre un peu plus confortables, en distribuant des manteaux d'hiver neufs et de grande qualité, et ce, grâce au programme « Des manteaux pour les enfants ». Visitez le site www.kofc.org/coats, pour obtenir de plus amples renseignements et pour obtenir le bon de commande pour « Des manteaux pour les enfants ».



(Photo CNS/Joshua Roberts)

Au nom de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis, l'Aumônier suprême, Mgr William E. Lori, évêque de Bridgeport, au Connecticut, témoigne devant un sous-comité de la Chambre des représentants à Washington.

MGR LORI SE PORTE À LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

À la lumière des nombreuses actions entreprises par l'administration Obama, l'Aumônier suprême, Mgr William E. Lori, évêque de Bridgeport au Connecticut, a demandé au Congrès des États-Unis de protéger le droit à la liberté religieuse au pays. Durant son intervention, qui avait lieu le 26 octobre dernier devant le Comité sur la constitution de la Chambre des représentants des États-Unis, Mgr Lori représentait la Conférence des évêques catholiques des États-Unis (USCCB), en tant que président nouvellement élu du Comité pour la liberté religieuse.

« La liberté religieuse n'est pas seulement un droit parmi tant d'autres, elle bénéficie d'une certaine primauté », d'exprimer Mgr Lori. « Comme l'expliquait récemment le Saint Père, le pape Benoît XVI : « Ce droit de l'homme, qui est en réalité le premier des droits, parce que, historiquement, il a été affirmé en premier, et que, d'autre part, il a comme objet la dimension constitutive de l'homme, c'est-à-dire sa relation avec son Créateur, n'est-il pas trop souvent remis en question ou violé? »

Citant le Bienheureux Jean-Paul II, Mgr Lori exposa que la liberté d'exprimer ouvertement sa propre foi est une raison principale de vivre. « De manière intentionnelle, la liberté religieuse figure en tête de liste dans la Déclaration des Droits, cette charte des libertés les plus chères et les plus fondamentales de notre nation. C'est ainsi que le premier amendement débute par : « Le Congrès n'adoptera aucune loi visant à conférer un statut institutionnel à une religion ou qui interdise le libre exercice d'une religion [...]. » Cet amendement est donc communément et

légitimement qualifié comme étant notre première liberté. »

Il affirma également aux membres du comité que la liberté religieuse n'est pas une liberté accordée aux croyants par les instances gouvernementales. « La liberté religieuse est plutôt inhérente à la nature même de notre condition humaine, programmée en chacun de nous par notre Créateur. Par conséquent, le gouvernement a une obligation continue de reconnaître et de protéger la liberté religieuse comme étant un droit fondamental, peu importe les tendances morales et politiques du moment. Cette notion se reflète dans les lois et les traditions de notre pays, depuis sa création. À cet égard, il est important de se rappeler que la Déclaration d'indépendance proclame audacieusement le fait que nos droits inaliénables sont « conférés par notre Créateur » – et non par l'État – comme étant une évidence. »

Parmi les sujets qui ont été abordés par Mgr Lori, figuraient les nouvelles exigences pour les entrepreneurs qui travaillent auprès des victimes du trafic humain et qui ont pour effet d'exclure la participation de l'Église parce que celle-ci n'a aucunement l'intention de fournir des services de contraception ou d'avortement. Il critiqua également la décision prise par le ministère de la santé et des services sociaux des États-Unis qui prévoit d'exiger que presque tous les régimes d'assurance privés couvrent la stérilisation et la contraception. Il cita, du même souffle, le refus du ministère fédéral de la justice de soutenir la Loi sur la défense du mariage et d'avoir déposé des mémoires remettant en question sa constitutionnalité.

Compiler des données à propos des Olympiques spéciaux

L'un des organismes les plus inspirants et les plus importants avec lequel l'Ordre collabore est celui des Olympiques spéciaux. C'est ainsi qu'au cours des 40 dernières années, les Chevaliers de Colomb ont contribué pour une somme de 382 millions de dollars ainsi que par d'innombrables heures de bénévolat et de soutien moral pour favoriser des athlètes atteints d'incapacités intellectuelles et physiques. Si tel n'est pas déjà le cas, le moment est venu de calculer vos contributions envers les Olympiques spéciaux en 2011 : les fonds recueillis et consacrés, les heures de bénévolat offertes et le nombre d'épreuves auxquelles les membres et les paroissiens ont participé, voilà autant de données qui devraient être recensées dans le Rapport annuel des activités fraternelles et les Rapports de profil de partenariat des Olympiques spéciaux. Les deux formulaires se retrouvent dans le Cahier de formulaires de rapports du Conseil ainsi qu'à l'adresse suivante :

www.kofc.org/formulaires

Les manières de collaborer avec les Olympiques spéciaux sont nombreuses et ne se limitent pas à la journée même de la compétition. Toutes les activités que vous entreprenez pour venir en aide aux Olympiques spéciaux peuvent être compilées et doivent se retrouver dans le formulaire de Profil de partenariat et dans le Rapport d'activités fraternelles, y compris les dons en argent provenant directement du Conseil, la gestion de kiosques de rafraîchissements, la collecte d'équipements sportifs d'occasion pour les athlètes ou toute autre activité de collecte de fonds à laquelle participe votre Conseil. Chaque Conseil devrait également faire suivre ces formulaires.

Il se peut que tout cela vous apparaisse comme étant une tâche colossale, mais rassurez-vous. C'est tout à fait faisable. Pour tout dire, les Conseils locaux et les Conseils d'État ont consacré 268 700 heures de bénévolat et tout près de 2,8 millions de dollars à cette cause en 2010. Toutefois, il ne s'agit là que de chiffres. Le véritable bénéfice se manifeste dans le sourire de l'athlète des Olympiques spéciaux et dans le sentiment d'avoir accompli concrètement quelque chose de bien pour des individus qui sont moins privilégiés que nous.

Des Chevaliers se portent à la défense du Mémorial de la Deuxième Guerre mondiale de la 10e Division d'infanterie

Des Chevaliers du Montana se portent à la défense d'une statue commémorative érigée par des Anciens combattants de la 10e Division de montagne des Forces armées américaines en hommage à leur dévouement et leur sacrifice, ainsi qu'à la contribution de leurs camarades durant la Deuxième Guerre mondiale. Le Mémorial – sous la forme d'une statue du Christ – est situé au sommet de Big Moutain à Whitefish dans le Montana et est menacé d'éviction en raison de son symbolisme religieux.

La statue avait été initialement érigée en 1953 par des Anciens combattants de la 10e Division de montagne et des membres du Conseil 1328 Kalispell en tant que Mémorial dédié aux vétérans de la Deuxième Guerre mondiale. Il avait pour objectif de rappeler le souvenir des statues religieuses et des monuments que les Anciens combattants qui étaient de retour au pays avaient aperçu durant les combats de la campagne européenne. Entre janvier 1945 et la fin des hostilités – c'est-à-dire quelques mois plus tard – la 10e Division de montagne avait ainsi mené une campagne exténuante en Italie.

Puisque la statue avait été construite par des Anciens combattants et des Chevaliers, elle est devenue un morceau de l'histoire et de la tradition sur Big Mountain.

Des Chevaliers locaux du Conseil 1328 Kalispell ont donc déposé une demande de renouvellement de bail de 10 ans, mais cette requête a été rejetée par les représentants de la Forêt nationale de Flathead, lesquels ont affirmé que la statue constitue une « mauvaise utilisation » de terrains fédéraux, tout en constituant l'établissement d'une religion de la part du gouvernement fédéral.

La statue, qui représente le Christ avec les bras tendus, s'est récemment vue refuser un prolongement de permis. On a également ordonné qu'elle soit retirée d'ici la fin de l'année, au moment de l'expiration du bail du lot de terre de 25 pieds par 25 pieds.

Dans la demande d'appel qu'il a présenté auprès de la Forêt nationale de Flathead et du Service américain des forêts de la USDA (ministère de l'agriculture des États-Unis), Charles



Harball – représentant du Conseil 1328 Kalispell – écrit : « La statue ne peut être déplacée sans compromettre sérieusement l'intégrité de nos valeurs. Le simple fait qu'elle ait été présente sur le site actuel depuis près de 60 ans témoigne de son importance historique. L'histoire nous enseigne que plusieurs choses évoluent avec le temps et que c'est par le biais d'une perspective historique que nous pouvons mieux évaluer d'où nous venons et la direction dans laquelle nous désirons cheminer dans l'avenir. »

Les manchettes locales et nationales au sujet de cette question ont créé un véritable tollé au sein de la population et les représentants de la Forêt nationale Flathead ont décidé de suspendre leur décision initiale, laquelle ordonnait le retrait du monument. Ils ont donc décidé d'amorcer un débat public sur le sujet. On s'attend à ce que le bureau de direction prenne une décision finale dans les prochaines semaines.

Des Chevaliers du milieu, ainsi que des sympathisants au sein du Congrès et de la communauté, continuent de faire connaître leur point de vue à savoir pourquoi la statue revêt un caractère historique, quelle est son importance pour la communauté de Whitefish et pour quels motifs, en tant que Mémorial de guerre, il s'agit d'une utilisation appropriée de terres publiques.

« Les Chevaliers de Colomb sont honorés d'avoir été les memorialistes du dévouement et de l'héroïsme des hommes de la 10e Division de montagne durant la Deuxième Guerre mondiale », d'affirmer le Chevalier suprême Carl Anderson.

DÉPUTÉS D'ÉTAT, SUITE DE LA PAGE 1
laquelle avait pour objectif de mettre l'accent sur l'importance du développement spirituel des membres des Chevaliers de Colomb.

Le programme de la rencontre des Députés d'État comprenait une série de présentations et d'ateliers dont l'objectif principal était le développement et la rétention des effectifs au sein de l'Ordre, de même que l'expansion de ses œuvres charitables.

Durant un barbecue fraternel qui tenait lieu de souper le 17 novembre, le Chevalier suprême Carl A. Anderson prononça une allocution pour les Députés d'État et les Aumôniers d'État à l'intérieur de laquelle il abordait la mission de l'Ordre et son potentiel au niveau du renforcement de la vie de l'Église.

En prévision du Synode des évêques qui abordera la Nouvelle évangélisation et qui aura lieu en octobre prochain ainsi que de l'Année dédiée à la foi – deux initiatives qui ont été annoncées par le pape Benoît XVI – le Chevalier suprême affirma que « si nous voulons être le solide bras droit de l'Église, nous devons être au cœur de cette année consacrée à la foi et à la Nouvelle évangélisation. »

M. Anderson observa également que les Chevaliers de Colomb ont toujours manifesté leur « solidarité envers les prêtres », tout en exposant que les Conseils doivent être « pleinement intégrés » dans la vie de leur paroisse et de leur communauté catholique. Bien que l'Ordre soit reconnu pour le caractère social de ses événements, et ce, en plusieurs endroits, les Conseils doivent également être au cœur de la vie charitable et spirituelle par l'entremise de leurs activités, d'observer le Chevalier suprême.

« Nous devons être le solide bras droit de notre curé de paroisse, de l'Église catholique au niveau paroissial. Là où la communauté catholique est active, les Chevaliers de Colomb doivent également être actifs », de poursuivre M. Anderson.

À ce niveau, le Premier dirigeant de l'Ordre évoqua plusieurs des réalisations du mouvement, comme par exemple son programme d'assurance, ses heures de bénévolat et ses dons de charité. « Le socle sur lequel tout cela repose est la force spirituelle. C'est pourquoi il est impératif de maintenir une étroite collaboration avec nos Aumôniers. »

En conclusion, le Chevalier suprême a iden-

VOIR **DÉPUTÉS D'ÉTAT**, EN PAGE 5

AUMÔNIERS, SUITE DE LA PAGE 1

entre les Aumôniers et les dirigeants des États.

Sur les traces du fondateur de l'Ordre, le Vénérable Michael McGivney, les Aumôniers ont exploré le rôle essentiel que jouent les prêtres dans l'édification d'organisations fraternelles et laïques. Un programme chargé attendait les Aumôniers qui, jusqu'au 18 novembre, comprenait des messes concélébrées, des allocutions prononcées par des dirigeants des Chevaliers de Colomb, des ateliers et diverses opportunités de discussion.

Au début de la séance d'ouverture de la rencontre des Aumôniers, Mgr Lori, mit l'emphase sur deux initiatives récentes de l'Église qui auront un impact sur les Chevaliers de Colomb. « Nos rencontres ne se produisent jamais dans le vide. Il y a toujours des défis plus importants à relever, des enjeux et des initiatives de l'Église qui ont un impact sur le travail que nous accomplissons en tant qu'Aumôniers des Chevaliers de Colomb », d'observer l'Aumônier suprême.

D'une manière particulière, Mgr Lori encouragea les Aumôniers à aider les Conseils à se préparer à observer l'« Année de la foi », annoncée récemment par le pape Benoît XVI et qui débutera le 11 octobre 2012. Cette date coïncide d'ailleurs avec le Synode des évêques sur la Nouvelle évangélisation qui sera convoqué pour le mois d'octobre, de même que le 50e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II et le 20e anniversaire du Catéchisme de l'Église catholique.

L'Aumônier suprême a aussi brièvement abordé les « nouveaux efforts déployés par les Évêques américains visant à défendre la liberté religieuse, et ce, tant au pays qu'à l'étranger. » Il est à noter qu'à la fin du mois de septembre, Mgr Lori a été nommé président du nouveau Comité ad hoc sur la liberté religieuse, lequel a été formé en partie pour répondre à un certain nombre de menaces récentes dirigées contre le droit à la liberté de conscience et de religion des citoyens catholiques.

À la suite de la présentation de Mgr Lori, le Père Grace a accueilli les Aumôniers à Nashville, en réfléchissant sur les « Dix clés du succès » pour un Aumônier des Chevaliers de Colomb. Faisant l'objet d'un nouveau dépliant portant le même titre, les dix clés comprennent l'incitation au travail caritatif, l'implication active des Chevaliers dans la vie des paroisses, l'acquisition de connaissances au niveau des opérations de l'Ordre et l'importance de mettre sur pied des catéchèses solides à propos de la foi et de la morale dans un monde sécularisé.

Le Chevalier suprême Anderson y est aussi allé d'une allocution prononcée le 17 novembre devant les Aumôniers d'États, laquelle portait sur le rôle des Cheva-



liers de Colomb dans le renouveau proposé par le Concile Vatican II ainsi que l'appel à une Nouvelle évangélisation. Le Chevalier suprême notait que le monde contemporain est affecté par des philosophies dans le domaine de l'économie, de l'individualisme et de la science qui rejettent fondamentalement la notion selon laquelle la chrétienté implique l'accomplissement de la nature et du destin de l'Homme et est la source de son bonheur et de sa liberté. La réponse de l'Église, poursuivait-il, doit être inspirée par la foi, l'espérance et la charité. « Je suis d'avis que la Nouvelle évangélisation, dans son essence même, repose sur l'importance d'être un témoin chrétien authentique », d'affirmer M. Anderson.

Observant que le pape Benoît XVI, dans ses deux premières lettres encycliques, distinguait la charité chrétienne du « travail social », de même que l'espérance chrétienne du « progrès » séculier, M. Anderson ajouta que « Les individus qui sont habités de l'espérance chrétienne vivent différemment. Les individus qui comprennent la charité chrétienne vivent différemment. Ce sont là des éléments essentiels à la Nouvelle évangélisation. »

À la lumière de ces notions, le Chevalier suprême réfléchissait sur la source de la force des Chevaliers. « Il ne s'agit pas simplement de ressources matérielles. Il s'agit de la fondation spirituelle qui était si bien comprise par l'abbé McGivney. Et nous devons nous efforcer de poursuivre cet approfondissement, parce que les pressions exercées sur l'Ordre seront de plus en plus fortes [...] et la pression culturelle sur l'Église en général se maintiendra. » M. Anderson mentionnait qu'« il existe un équilibre délicat, puisque la force des Chevaliers de Colomb [...] repose sur le fait qu'il s'agit d'une organisation laïque, mais qu'elle doit être constituée de dirigeants bien formés et dotés de visions spirituelle et théologique étroitement alignées. » Pour cette raison, toujours selon le Chevalier suprême, le rôle des prêtres et des Aumôniers est indispensable dans leur travail au sein de l'Ordre.

DÉPUTÉS D'ÉTAT, SUITE DE LA PAGE 4

tifié les trois piliers sur lesquels repose la mission de l'Ordre. Qualifiant les Chevaliers de « fraternité eucharistique », il affirmait que « nous devons faire en sorte que l'Ordre soit un exemple, pour nos paroisses, du pouvoir transformateur de l'Eucharistie dans nos communautés. » Citant la dévotion des Chevaliers à la Vierge Marie, il aborda le nouveau programme de piété mariale dédié à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe mis sur les rails par l'Ordre, le dévouement de l'Ordre envers la promotion de la culture de la vie – affirmant qu'il est important que les membres participent aux activités pro-vie – tout en encourageant les fidèles catholiques à voter pour des candidats et des politiques publiques soutenant les principes pro-vie.

Le 18 novembre, le Capitaine Alberto Fuentes (retraité du service des incendies de la ville de New

York) s'est pour sa part adressé aux Députés d'État pour aborder le nouveau programme des Deuxièmes répondants de l'Ordre, lequel fut dévoilé au Congrès suprême du mois d'août dernier à Denver. En tant que consultant auprès du Chevalier suprême pour les secours aux sinistrés, M. Fuentes développe ce programme qui permettra aux Conseils des Chevaliers de Colomb de soutenir efficacement leurs communautés lorsque celles-ci seront frappées par une catastrophe naturelle ou de nature humaine.

« La seule réponse qu'il est possible d'articuler suite aux catastrophes, c'est celle du travail d'équipe. Vous êtes des éléments cruciaux pour le succès de ce programme. Vous aurez tous un rôle à jouer dans son développement », d'expliquer M. Fuentes. Celui-ci a poursuivi en expliquant qu'une consultation des membres est déjà en chantier, afin de mettre en place une banque de données recensant

les capacités des bénévoles, incluant l'identification des fournitures, les installations, les habiletés personnelles et l'expérience de chacun.

Le programme sera d'abord mis en place aux États-Unis, pour ensuite connaître une expansion dans les autres juridictions. Le Conseil suprême recueillera bientôt les candidatures pour combler le poste de coordonnateur de réponse en cas de sinistre dans chaque État. Ses représentants en sont également à développer un programme de formation pour la réponse aux sinistres, de concours avec l'Université du Connecticut.

En plus de procurer un service critique aux communautés, le programme des Deuxièmes répondants a le potentiel d'attirer de nouveaux membres, d'exposer M. Fuentes. « Les individus qui souhaitent laisser leur marque seront attirés par l'emphase mise par l'Ordre au niveau de l'action et de la charité. »

Préparez-vous pour la 39^e Marche pour la vie — le 23 janvier 2012

La 39^e Marche pour la vie se déroulera lundi le 23 janvier 2012 à Washington. Le défilé, qui commémore le tragique jugement Roe v. Wade de la Cour suprême des États-Unis, prononcé le 22 janvier 1973 et rendant l'avortement légal, aura lieu le 23 cette année, puisque la date anniversaire correspond cette année à un jour de fin de semaine. En 2012, d'autres manifestations se tiendront à San Francisco (le 21 janvier), aux Philippines (le 24 mars) et à Ottawa (le 10 mai). Tous les Chevaliers et les membres de leur famille, notamment ceux qui habitent dans les régions ci-dessus mentionnées, sont invités à participer à ces activités. Les Chevaliers qui ne peuvent se rendre à Washington devraient participer à des manifestations pour la vie organisées au sein de leurs communautés ou de leurs juridictions. Pour vous aider à promouvoir vos activités pour le respect de la vie, le Conseil suprême dispose d'une variété d'articles (offerts gratuitement en quantités raisonnables – seuls les frais d'expédition doivent être couverts). Voir le catalogue de fournitures (No 1264F) pour la liste complète de ces articles ou rendez-vous à la page « pro-vie » à l'adresse suivante : www.kofc.org/service. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Marche pour la vie, vous êtes priés de communiquer avec le (202) 543-3377 ou encore à visiter le site www.marchforlife.org

Le Quatrième Degré

Pour de nombreux Chevaliers, le Quatrième degré représente le sommet de leur expérience au sein de l'Ordre. Cette démarche à ce niveau leur procure un sentiment de plénitude puisqu'elle leur permet d'être partie prenante du degré le plus en vue de l'Ordre, tout en étant au service des Chevaliers de Colomb, de l'Église et de leur pays.

Pour faire partie du Quatrième degré, tout Chevalier doit avoir 18 ans, appartenir à l'Ordre pendant plus d'un an, avoir été initié au Troisième degré, être citoyen du pays qu'il habite, avoir servi avec dévouement l'Ordre, l'Église et la communauté.

Lorsqu'un Chevalier accède au Quatrième degré, il devient membre d'un groupe d'hommes dédiés à la promotion d'un patriotisme éclairé par la foi catholique. Il se voit accorder le droit – et non l'obligation – de porter les marques du degré et de participer aux gardes d'honneur lors d'activités reliées à l'Église et à l'Ordre. Dans le meilleur des mondes, tout Chevalier du Troisième degré devrait également faire partie du Quatrième degré.

Pour que le Quatrième degré continue de représenter une entité viable au sein de l'Ordre, il doit pouvoir s'épanouir. Afin de contribuer à recruter de nouveaux Sires Chevaliers, le secrétariat du Conseil suprême met certains articles destinés au recrutement au service des Assemblées. On trouve une liste de ces articles à l'intérieur du Cahier de commandes des fournitures (N° 1264).

On peut également avoir recours à deux affiches et un dépliant publicitaire en vue de faire la promotion du Quatrième degré. L'affiche « C'est un honneur » (N° 4545-F) incite les Chevaliers du Troisième degré à se questionner à savoir s'ils ne devraient pas devenir membres du Quatrième degré. Le dépliant « Message aux Chevaliers qui en désirent davantage » (N° 4135-F) et le dépliant « Introduction au 4^e degré » (N° 4544-F) expliquent les objectifs du Quatrième degré, ses activités et les conditions pour en devenir membre. De plus, pour seconder votre Assemblée dans ses efforts de recrutement de nouveaux Sires Chevaliers, vous êtes invités à consulter le dépliant « Un Guide pour le recrutement pour le Quatrième degré » (N° 4155-F).

L'invitation à devenir membre du Quatrième degré (N° 2412-F) explique aux membres potentiels qu'ils « en ont les qualifications nécessaires, qu'ils ont été recommandés comme candidats au plus haut degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, le Quatrième degré ». Le message de cette invitation informe également le candidat potentiel qu'un représentant de l'Assemblée communiquera avec lui, afin de discuter de son appartenance au Quatrième degré.

On peut obtenir, sans frais, des quantités raisonnables d'invitations, d'affiches et de dépliants, en s'adressant au Département des fournitures du Conseil suprême.

Rapport des activités fraternelles La mesure de notre succès

Au cours de l'année fraternelle 2010, les contributions des Chevaliers de Colomb ont totalisé près de 155 millions de dollars et ont atteint plus de 70 millions d'heures de bénévolat consacrées à des œuvres de bienfaisance. C'est ce que relevait le Rapport annuel des activités fraternelles, à la lumière des actions posées par l'Ordre à travers le monde. En réalité, les Chevaliers en ont accompli bien davantage, puisque, dans les faits, seulement 78 pour cent des Conseils, Assemblées et Cercles ont rempli le Rapport annuel 2010 des activités fraternelles (No 1728 F) et l'ont acheminé au secrétariat du Conseil suprême. Il va sans dire que le Conseil suprême ne peut comptabiliser des chiffres dont il n'a pas été informé, et ne peut deviner les réalisations de 22 pour cent de ses entités qui n'ont pas répondu à l'appel l'an dernier. La date limite pour l'envoi des formulaires du rapport 2011 — qui se trouve en ligne à l'adresse suivante : www.kofc.org/forms ou dans le Cahier de formulaires de rapports du Conseil (No 1436 F) est fixée au 31 janvier 2012. Le temps est donc venu de commencer à compiler les réalisations de votre Conseil pour l'année courante. Cette année, on incite d'une manière particulière chaque Député de District à s'assurer que chacun des Conseils de son District dépose le rapport d'activités fraternelles de son Conseil, et ce, afin de contribuer à atteindre le meilleur pourcentage de réponse possible.

« N'ayez pas peur ! » Campagne de recrutement

Pour manifester notre gratitude envers les recruteurs et pour honorer la béatification du Bienheureux Jean-Paul II, les Chevaliers de Colomb ont mis en branle une campagne de recrutement intitulée « N'ayez pas peur ! ». Voici les mesures incitatives de cette campagne. Depuis le 1^{er} juillet dernier, les recruteurs qui présentent au moins un nouveau membre par mois reçoivent un médaillon à l'effigie du Bienheureux Jean-Paul II pour le mois en question. Les mesures incitatives, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2011, se poursuivront jusqu'à la fin de la campagne, laquelle est prévue pour le 29 juin 2012, à midi (HAE). Les recruteurs qui présentent un minimum de quatre nouveaux membres recevront un médaillon grand format à l'effigie du Bienheureux Jean-Paul II. Ce médaillon sera accompagné d'un présentoir. Durant la campagne de recrutement « N'ayez pas peur », lorsqu'un Conseil recrute un nombre minimal de six nouveaux membres, l'Aumônier du Conseil recevra un médaillon spécialement frappé en mémoire du Bienheureux Jean-Paul II, accompagné d'un présentoir.

Il est possible d'obtenir des exemplaires du nouveau certificat de degré à remettre aux nouveaux membres qui ont été accueillis au Premier degré organisé en l'honneur du Bienheureux Jean-Paul II.

Programme de prières à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe

Le programme de prières à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe a été dévoilé le 3 août, à Denver, à l'occasion du 129^e Congrès suprême. Cette initiative propose comme point central une icône de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe et prévoit la distribution de livres et de cartons de prières en anglais, en français, en espagnol et en polonais. Le point culminant du programme se produira au moment de la célébration de la Guadeloupe qui est prévue pour le 5 août 2012, au Los Angeles Coliseum. Pour en savoir davantage au sujet de cette célébration, vous êtes invités à visiter le site www.guadalupecelebration.com. Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, en tant que patronne des Amériques, prend une dimension particulière au sein des Chevaliers de Colomb. En effet, lorsque l'Ordre a parrainé une tournée de la tilma de saint Juan Diego, en 2003, le rôle de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe comme Mère de toutes les Amériques est apparu de manière manifeste. De ville en ville, des foules de dizaines de milliers de personnes se rendaient vénérer Notre-Dame-de-la-Guadeloupe. L'élément le plus frappant n'était pas tant le nombre de personnes, mais le nombre de nationalités et de groupes ethniques présents à chaque rencontre. Il en fut de même au Festival de la Guadeloupe parrainé par les Chevaliers de Colomb à Phoenix, en 2009. Plus de 20 000 personnes se sont alors déplacées pour vénérer et célébrer Notre-Dame-de-la-Guadeloupe. Nous espérons vivement que ce programme de prières continuera de répandre la dévotion à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, ainsi que l'évangélisation des Amériques.



Mackenson Pierre et Sandy J.L. Louiseme, de l'équipe Zaryen, se disputent le ballon avec Foday Dumbuya, de l'équipe américaine, au stade RFK de Washington, D.C.

INSPIRATION, SUITE DE LA PAGE 1

programme « Guérir les enfants d'Haïti ». Le tout, afin de disputer des joutes, d'enseigner et de servir d'inspiration, à l'occasion d'une tournée aux États-Unis. Il s'agissait là d'une première. L'équipe Zaryen organisait donc des cliniques de sport destinées à d'anciens combattants américains blessés du Centre médical militaire national Walter Reid, de Bethesda, dans le Maryland, ainsi que sur le terrain d'entraînement de l'équipe DC United au Stade RFK. L'équipe Zaryen organisait également, le 20 octobre, une clinique du sport pour les élèves de la Trinity Catholic High School de Stamford, au Connecticut.

L'équipe Zaryen a été créée après que Wilfrid Macena eut survécu au séisme d'Haïti, en 2010, et qu'il eut reçu une prothèse, grâce aux efforts de collaboration déployés par les Chevaliers de Colomb et le Projet Medishare. En tant que premier patient amputé du Projet Medishare, le jeune Macena, fort de sa mobilité retrouvée, s'est immédiatement mis à courir et à frapper des ballons de soccer. En septembre 2010, il organisait une équipe de soccer regroupant des patients amputés comme moyen d'encourager d'autres victimes vivant dans des conditions semblables à surmonter le défi de perdre un membre et de continuer à pratiquer un sport. L'équipe fut également formée en vue d'aider à éradiquer le stigmate associé aux personnes qui, en Haïti, souffrent d'un handicap physique.

L'équipe Zaryen tire son nom du mot créole qui signifie tarentule, une araignée intrépide capable de survivre à la perte d'un membre. Comme chaque joueur a vu un de ses membres être amputé — la plupart suite au séisme — l'équipe a choisi comme logo une araignée à sept pattes tissée au centre de trois écussons de forme pentagonale. Ce symbole inspire les membres de Zaryen à s'efforcer de surmonter leur handicap — le message même qu'ils véhiculent comme groupe par l'entremise de leur tournée en sol américain.

Deux jours après leur arrivée à Miami, les membres de l'équipe se sont rendus au centre militaire de formation de pointe rattaché au Centre médical Walter Reed, à Bethesda, dans le Maryland, que des militaires blessés lors de batailles — de manière physique ou psychologique — fréquentent pour entreprendre une rééducation. Une vingtaine de militaires se rendirent donc

sur la pelouse en face du centre médical pour observer les Zaryens effectuer une démonstration. Par la suite et pour la clinique, l'équipe a organisé des exercices avec des cônes et des filets, montrant aux soldats comment accélérer avec leurs prothèses, comment bien contrôler le ballon avec une seule jambe et comment générer de la puissance et un bon équilibre en tirant vers le but.

Le lendemain, un nombre plus important de militaires a participé à une autre clinique, laquelle se déroulait cette fois au stade RFK. Ils y ont été personnellement accueillis par les joueurs du D.C. United, de la ligue majeure. Le ballon n'a pas mis longtemps à passer d'un joueur à l'autre. Après une belle période d'animation, les joueurs professionnels du D.C. United sont restés sur place pour assister à un match opposant les Zaryens à l'équipe nationale des amputés américains. Ces derniers, qui aident déjà les militaires du centre Walter Reed à former leur propre équipe, étaient venus de partout au pays pour participer à cette joute historique.

Le bonheur d'être invités dans le vestiaire du D.C. United après leur partie contre le Chicago Fire a aidé les Zaryens à composer avec les effets causés par le long trajet de nuit en autobus entre Washington, D.C., et Hartford, au Connecticut. Le 20 octobre, l'équipe a rencontré le gouverneur de cet État, M. Dannel P. Malloy, ainsi que le Chevalier suprême Carl A. Anderson, avant de se rendre à Stamford pour une joute amicale face à l'équipe de soccer de l'équipe secondaire Trinity High.

Une foule d'étudiants — dont plusieurs arboraient des pancartes de bienvenue — s'est ruée sur l'autobus de tournée, applaudissant alors que le véhicule s'appretait à arrêter. Sans perdre un instant, les jeunes ont accompagné leurs nouveaux amis jusque sur le terrain de soccer. Parmi la foule, on retrouvait l'Aumônier suprême et évêque de Bridgeport, Mgr William E. Lori.

Le lendemain, la tournée s'est terminée par une grande finale à New York, qui comprenait une démonstration juste avant un match des Red Bulls de la ligue professionnelle de soccer, laquelle fut suivie d'une visite à Times Square. Pour plus de renseignements au sujet de la tournée de l'équipe haïtienne, prière de consulter l'article « Tisser la toile de l'espoir » dans le numéro du mois de décembre de la revue Columbia. Vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : kofc.org/columbia



CHEVALIERS
DE COLOMB

L'ACCOLADE

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326



L'Assurance des Chevaliers de Colomb: Votre bouclier pour la vie.

Qu'advient-t-il de la différence?

Thomas P. Smith Jr.

Vice-Président principal
(Agences et Marketing)



Comme je suis dans le domaine depuis belle lurette, j'ai entendu tous les arguments contre l'achat d'assurance vie entière. Pendant des années, d'autres — des bons parleurs qui se font une réputation à répandre de mauvais conseils — ont tenté de définir ce qu'est l'assurance vie entière. Je me suis procuré ma police d'assurance vie entière il y a de cela longtemps et les rumeurs que j'entends concernant ma police et la façon dont je la vois évoluer sont diamétralement opposées.

Pour tout dire, l'assurance temporaire, c'est tout à fait valable. Nous offrons d'ailleurs un très bon produit temporaire, lequel comprend une couverture, pour une période déterminée, à un prix fort alléchant.

Pourtant, le mythe le plus populaire qu'évoquent ces experts consiste à éviter l'assurance vie entière (permanente) et à « se procurer une assurance temporaire, tout en investissant la dif-

férence » et ainsi en arriver aux mêmes résultats. Cette théorie veut que vous assurez votre vie à un taux bien moindre (assurance temporaire). Vous prenez la différence entre ce taux et le taux, beaucoup plus élevé, de l'assurance vie entière, et vous l'investissez vous-même. Certaines compagnies administrent des fonds de taille réduite à l'intérieur desquels vous pouvez investir cette « différence ». Peut-être connaissez-vous quelqu'un qui a suivi ce conseil et qui a décidé « de souscrire à une assurance temporaire et d'investir la différence. » Il faudrait voir comment se comporte la différence.

Je parierais que les résultats ne sont pas très satisfaisants.

D'abord, la plupart des gens n'arrivent pas à investir la différence. Bien que la théorie soit séduisante, la mise en réserve de cet argent ne se produit à peu près jamais. Nombreuses sont les occasions qui se présentent, « qui amènent à ne pas contracter une assurance temporaire et à in-

vestir la différence », et l'enthousiasme se refroidit rapidement.

De fait, peu de gens sont assez disciplinés pour investir concrètement la différence. Et, s'ils sont comme la plupart des investisseurs, la route a été plutôt ardue. C'est pourquoi, la « différence » ne fait pas beaucoup de différence.

Je peux vous assurer que chaque fois que je jette un coup d'œil sur ma police d'assurance vie entière, elle prend de la valeur. J'y vois un taux de rendement interne positif et qui, plus est, elle veillera sur ma famille si jamais il m'arrivait quelque malheur que ce soit. C'est garanti. J'ai décidé de laisser aux Chevaliers de Colomb le soin d'investir la différence pour moi et, jusqu'à présent, l'exercice ne s'avère pas du tout mauvais.

Vous voudrez peut-être en faire autant. Appelez votre agent, pour discuter du fait qu'une assurance vie entière pourrait vous aider à dormir sur vos deux oreilles.

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

1 COLUMBUS PLAZA, NEW HAVEN, CT 06510-3326 USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ♦ 800-380-9995 ♦ KNIGHTLINE@KOFC.ORG